



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Relations financières

Question écrite n° 6031

Texte de la question

La France, au travers d'organismes comme la Banque mondiale, amène des fonds pour la conduite d'importants projets dans des pays en voie de développement, comme la construction de barrages en Inde et au Chili. Il s'avère que la réalisation des ouvrages peut avoir d'importantes conséquences sur les populations locales, et il semble que le sort de ces dizaines de milliers de personnes ne soit pas toujours suffisamment pris en compte lors de l'élaboration de ces programmes. En conséquence, M. Jean-Pierre Abelin demande à M. le ministre de l'économie quelles dispositions la France compte prendre pour s'assurer des conditions dans lesquelles sont réalisées ces travaux de construction, qui peuvent avoir de fortes repercussions sur les populations voisines et l'environnement et qui sont financés pour partie par la Banque mondiale.

Texte de la réponse

La France, en sa qualité de pays membre de la Banque mondiale, a toujours veillé à ce qu'une extrême attention soit toujours portée à l'impact écologique et social de chacun des projets financés par cette institution. C'est pourquoi elle s'est félicitée de la réalisation de missions indépendantes d'experts chargés d'étudier les problèmes environnementaux ou humains soulevés par le projet chilien cité par l'honorable parlementaire ainsi que pour une autre opération de même nature en Inde. Dans cet esprit, il a toujours été demandé au représentant de la France au conseil d'administration de la Banque mondiale de vérifier avec la plus extrême vigilance, lorsque des projets sont présentés au conseil d'administration, que les problèmes humains et environnementaux ont été préalablement examinés avec soin, et que les moyens de les résoudre de manière rapide et satisfaisante soient identifiés. Le Gouvernement a réaffirmé ces instructions. Un bon équilibre doit être recherché entre les préoccupations environnementales et les besoins de développement des pays concernés, qui ne sont pas moins légitimes. C'est la raison pour laquelle la position française a toujours été de rechercher le meilleur moyen de concilier ces objectifs, grâce à un aménagement et un contrôle appropriés des opérations projetées, sans pour autant adopter une attitude systématiquement négative.

Données clés

Auteur : [M. Abelin Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6031

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 1993, page 3139

Réponse publiée le : 25 octobre 1993, page 3688